

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 8

DELIBERATION N° 49- 2016

Séance du mardi 27 septembre 2016

L'an deux mille seize et le mardi 27 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 septembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Danielle BLANC

Absente excusée : Céline TRUCH

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

Objet : Cimetière / Création d'un jardin du souvenir - columbarium

Le Maire informe l'assemblée présente que la commune ne dispose plus de case de columbarium et que dans le cadre de l'achat de cases supplémentaires, il conviendrait d'aménager un jardin du souvenir.

Pour ce faire, il est proposé de demander à plusieurs entreprises funéraires de nous adresser des offres après une visite sur site pour définir d'un commun accord nos besoins et desiderata.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire
- **L'autorise** à consulter plusieurs entreprises funéraires en vue de cette opération.

Fait et délibéré, le 27 septembre 2016

Le Maire,
Rémi COSTORIER

